



Communiqué de presse

#Baromètre / #Artisanat / #Bâtiment / #Travail / #Santé / #Stress / #Epuisement professionnel

Baromètre ARTI Santé BTP (3^e édition) L'état de santé des artisans du bâtiment continue à se détériorer

Près d'un artisan sur trois ne considère pas être en bonne santé
60% des artisans travaillent plus de 50 heures par semaine

Paris, le 6 mars 2017 - La [CAPEB](#), la [CNATP](#), et le pôle d'innovation [IRIS-ST](#) dévoilent aujourd'hui le 3^e baromètre ARTI Santé BTP, enquête nationale dédiée à l'analyse des conditions de travail et de l'état de santé des artisans du BTP. Le constat est très préoccupant : s'ils restent optimistes vis-à-vis de leur avenir, les artisans du bâtiment sont soumis à des rythmes de travail qui s'intensifient et impactent sensiblement leur santé et leur état de stress. Les causes de cette nouvelle détérioration sont multiples mais le poids de l'administratif, les charges de travail et les incertitudes économiques sont les premières sources de stress citées par les artisans du bâtiment.

Un constat inquiétant qui s'inscrit dans la durée

Cette 3^e édition du baromètre qui porte sur l'année 2016, auprès de 2336 artisans du BTP, confirme les tendances alarmantes mises en évidence par les éditions 2014 et 2015 : les artisans du bâtiment, sont soumis à une intensification de leurs rythmes de travail et à des facteurs de stress qui se répercutent sur leur vie personnelle et leur hygiène de vie.



Patrick Liébus, Président de la CAPEB, déclare : « les premiers enseignements que je perçois de cette étude sont le faible suivi médical des chefs d'entreprises artisanales. Il nous faut accompagner en cela le dirigeant qui, pris par le temps et par l'activité de son entreprise, oublie de prendre soin de lui, tandis que des pathologies non détectées prospèrent. »

Un moral en hausse malgré un équilibre vie pro / vie perso toujours compliqué à gérer

Les artisans du BTP sont 51% à avoir observé une progression de leur activité en 2016 et 36% à manifester un sentiment positif vis-à-vis de l'avenir de leur activité (contre 28% en 2015). Ce regain de confiance ne suffit cependant pas à compenser les effets d'un stress persistant : les chefs d'entreprise artisanale sont ainsi **58% à déclarer qu'ils sont souvent voire très souvent stressés** (contre 53% en 2015).

Ce stress récurrent et prolongé a des répercussions sur la vie personnelle des chefs d'entreprise qui sont **87% à juger que leur vie professionnelle empiète sur leur vie personnelle** et 79% à estimer ne pas être suffisamment disponibles pour leur entourage du fait de leur activité professionnelle. Difficile en effet de conjuguer vie professionnelle et vie personnelle de façon harmonieuse quand 59% d'entre eux déclarent travailler le week-end (contre 55% en 2014) et 60% travaillent plus de 50 heures par semaine.

Françoise Despret, Présidente de la Chambre nationale de l'artisanat, des travaux publics et paysagistes (CNATP), commente : « *L'artisan est un chef d'entreprise, un « chef » qui se doit d'être rassurant auprès de ses salariés, rassurant auprès de ses clients, rassurant auprès de ses fournisseurs et ses partenaires, banquiers assureurs...*

Cette responsabilité constante devient facteur de stress alors que lui vit constamment dans l'incertitude : problèmes de trésorerie, manque de visibilité sur l'activité, pression administrative, rythme soutenu du travail. Il en découle un état de fatigue physique et psychique qui, pour certains, conduit au « burn out ». Pour d'autres, cela engendre des problèmes qui ont une répercussion sur leur vie personnelle et familiale, ce qui est encore accentué quand on travaille en famille. D'où l'intérêt d'une telle étude qui aide à la prise de conscience et favorise la sortie de l'isolement de nos artisans. »

Des causes de stress multiples qui engendrent des risques d'épuisement professionnel

Parmi les multiples sources de stress qui les impactent, les chefs d'entreprise artisanale du bâtiment sont 52% à citer le poids des démarches administratives, 48% des charges de travail trop importantes et 47% le manque de visibilité sur l'avenir.

Ce stress conjugué à un surinvestissement professionnel et à un sentiment de solitude - 1 artisan sur 2 déclare avoir besoin de soutien - expose les artisans du bâtiment à un risque accru d'épuisement professionnel. Ils sont ainsi **29% à penser avoir fait ou avoir été proche d'un burn out en 2016 et 8% d'entre eux déclarent avoir été victimes d'une dépression au cours des 5 dernières années** (contre 6% en 2015). Car si les artisans estiment que leur activité est exigeante sur le plan physique (77%) ils sont plus nombreux encore à estimer qu'elle l'est sur le plan mental (87%).

Une dégradation inquiétante de l'état de santé général aggravée par un suivi médical quasi inexistant

En 2016, **71% des artisans estimaient être en bonne santé, soit une baisse de 9 points en deux ans**. Ils étaient ainsi 70% à déclarer souffrir de douleurs musculaires ou articulaires et la moitié d'entre eux faisait état d'une fatigue importante et de troubles du sommeil.

Pour autant, le suivi médical des artisans du bâtiment reste préoccupant car quasi inexistant : 52% d'entre eux déclarent consulter leur médecin à de très rares occasions et **51% évoquent le manque de temps pour justifier ce manque de suivi médical**.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, déclare : « *les résultats inquiétants de ce baromètre sont à mettre en parallèle avec les résultats économiques du secteur du bâtiment : les conséquences de quatre années de recul consécutif de l'activité économique ont impacté la santé et le moral des chefs d'entreprise artisanale du*

bâtiment. Le retour de la croissance constaté fin 2016* devrait permettre une diminution des facteurs de stress et générer des embauches qui viendront, nous l'espérons, soulager progressivement les chefs d'entreprise. Nous voulons rester positifs, car le fait de voir enfin se dégager la fin du tunnel est un signe porteur et encourageant.»

* source : note de conjoncture CAPEB 4e trimestre 2016



À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment (www.capeb.fr) lequel dénombre :

- 350 784 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment***
- 685 396 salariés, soit 60% des salariés du Bâtiment
- 63 000 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent :

- 74 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ce chiffre (350 784) ne comprend pas les 129 899 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, dont les 96 708 ayant déclaré un CA selon l'ACOSS

*** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2015 »

La CAPEB est aussi sur Twitter : https://twitter.com/capeb_fr

A propos de la CNATP :

Créée en 1993, la Chambre nationale de l'artisanat des Travaux publics et du Paysage (CNATP) défend les intérêts et promeut les entreprises artisanales des Travaux publics et du Paysage. Ces deux métiers regroupent plus de 20 activités. (www.cnatp.org)

On compte

- 61179 entreprises de Travaux publics et de Paysage. 92,6 % de ces entreprises sont artisanales (moins de 20 salariés).
- 31663 entreprises sont Travaux publics soit 91,74 % du secteur,
- 25690 entreprises sont Paysagistes soit 96,34 %.
- Les effectifs salariés des entreprises de Travaux publics de moins de 20 salariés sont de 76077.

A propos d'IRIS-ST :

Créée en 2007 par la CAPEB et la CNATP, l'IRIS-ST est le pôle d'innovation Santé-Sécurité de l'Artisanat du BTP, label attribué par l'Etat. Sa mission est d'améliorer les conditions de travail des artisans du BTP par la mise à disposition d'outils et de solutions adaptés (sensibilisation, recherche, actions partenariales...).

Pour en savoir plus : www.iris-st.org.

Contacts presse

Hopscotch : [Baptiste Romeuf](mailto:Baptiste.Romeuf@hopscotch.fr) - Tél : 01 58 65 00 45 - bromeuf@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr